

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

1ÈRE ANNÉE VOL. II.

MONTRÉAL, JEUDI, 14 JUILLET 1870.

No. 10

SOMMAIRE du No. 9.—Juillet, 7, 1870.

Agronomie.

- LA ROUTINE VAINCUE PAR LE PROGRÈS.—IV
Suite de l'histoire de Jean Progrès..... 145
- REMARQUES ET DONNÉES SUR NOS COQS ET
POULES DOMESTIQUES, AUJOURD'HUI
EN CANADA.—Io. Le coq gaulois—(race
de la France).—Ls. Lévêque, M.C. A. 146
- MAXIMES.—***..... 147
- DU BEURRE.—Choix des vaches pour la lai-
terie. Alimentation des vaches laitiè-
res..... 148

Horticulture.

- EXTRAIT DU LIVRE "LES ÉCONOMIES D'UN
VIEUX JARDINIER."—Jardin fleuriste.
Dahlias. Giroflées. Pétunia. Balsami-
nes. Pieds d'alouettes. Reines-margue-
rites. Campanules. Scabieuses. Éno-
thères. Réséda. Fuschia. Hélotropes
Pensées. Pervenches. Roses trémières. 149
- QUESTIONS ET RÉPONSES.—Blé d'automne.—
St. Valère..... 151
- POMMIERS.—J. E. Labonté..... 151
- TUMEUR SUR LE PIS DES VACHES.—C. L..... 151

Notes de la Semaine.

- A NOS COLLABORATEURS ET AUX AMIS DU
PROGRÈS AGRICOLE..... 151
- LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" ET LE CON-
SEIL D'AGRICULTURE..... 152
- CAUSERIES AGRICOLES..... 152
- LISTE DES PRIX OFFERTS A L'EXPOSITION
PROVINCIALE AGRICOLE ET INDUS-
TRIELLE..... 153

Illustrations.

- Chevaux du fermier Progrès au printemps.... 145
- Chevaux du fermier Routineau au printemps. 145
- Dahlia..... 149
- Balsamine..... 149
- Pensée..... 150
- Reine-Marguerite..... 151

LES MARCHÉS DE LA PROVINCE..... 180

AUX ABONNÉS

DE

LA SEMAINE AGRICOLE

ET DE

LA MINERVE

Quotidienne, Semi-Quotidienne & Hebdomadaire

Afin de nous rendre au désir d'un grand nombre
de nos Abonnés de la *Semaine Agricole* et aux dif-
férentes Éditions de *La Minerve*, nous entrepren-
drons.

DE RELIER CES DIFFÉRENTS VOLUMES

AU

PRIX COUTANT

POUR NOS ABONNÉS SEULEMENT.

NOUS FERONS AUSSI

TOUTES ESPECES DE RELIURE

A très Bon Marché.

Bureau de la MINERVE, }
Montréal, Juillet 1870 }

Pour la *Semaine Agricole*.

La routine vaincue par le progrès.

—
IV

SUITE DE L'HISTOIRE DE JEAN PROGRÈS.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, M. Martineau donnait de bons conseils à Progrès. Celui-ci les écoutait et les suivait d'autant plus volontiers que son vieux père, qu'il n'avait pas oublié, lui avait fait comprendre qu'il y avait beaucoup à faire pour améliorer la vieille routine du pays. Il l'avait engagé à semer un peu de trèfle, presque inconnu dans la contrée, et à faire dans son jardin plus de patates qu'à l'ordinaire.

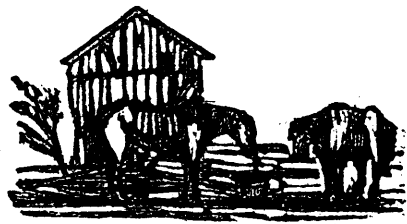


Chevaux du fermier Progrès au printemps.

D'après ses conseils, le fumier des étables de Jean Progrès n'était pas du tout traité comme celui de Pierre Routineau. Les deux voisins avaient même quelquefois de petites querelles à ce sujet. Chacun avait son idée; Jean Progrès avait la sienne, qui était aussi celle de M. Martineau, et au lieu de mettre son fumier au milieu de la cour et d'en faire un tas élevé, il avait creusé devant la porte de ses bâtiments une grande fosse qui longeait les étables, et déposé dans le fond quelques charretées de terre glaise qu'il avait bien foulée, afin que le jus de son fumier, que l'on nomme *purin* en agriculture, ne pût pas s'échapper et se perdre. Le reste de la cour était tenu avec une grande propreté. Les animaux qui fientent assez généralement en sortant de l'étable, le faisaient sur le tas de fumier, ce qui était autant de gagné; de plus, en passant dessus, ils le foulaient, ce qui est

d'un grand avantage pour son amélioration.

Pour empêcher les eaux de pluies de remplir sa fosse, son fils, Charles, avec le goût qu'il avait pour travailler le bois, avait fabriqué une gouttière en planches, qui conduisait la pluie dans le fossé du chemin. Quelquefois cependant, on dirigeait cette eau sur le fumier, ce qui avait lieu à la suite d'une sécheresse prolongée; car alors, il se désèche et se détériore. Les urines des animaux s'écoulaient des étables dans la fosse au purin, par suite d'une pente qu'on avait pratiquée dans le pavage. Pas une goutte n'était perdue. Chez Routineau, au contraire, les urines étaient entièrement perdues, et le pavage de l'étable était disposé de manière que tout l'engrais liquide coulait dans le grand chemin. De plus, son fumier était exposé aux rayons du soleil et à tous les orages qui le lavaient et lui enlevaient sa plus grande richesse.



Chevaux du fermier Routineau au printemps.

Comme on l'a vu précédemment, Progrès avait sur sa propriété une étendue de terrain couverte de bruyères. Un jour, M. Martineau lui dit: si j'étais à votre place, père Progrès, je défricherais, chaque année, un petit bout de ces bruyères, et j'essaierais d'y faire de l'avoine. Progrès, qui ne reculait jamais devant une idée nouvelle, entreprit d'en défricher un arpent.

Aussitôt que Routineau eût appris cela, il vint le trouver, et lui dit: Voisin, que faites vous donc là, avez vous perdu la tête? Ne voyez-vous pas qu'en défrichant ces bruyères vous perdez votre temps, vous enlevez à vos moutons et à vos vaches un pa cage qui leur est nécessaire. Vous me faites l'effet d'un homme qui a du feu dans ses bottes et qui ne peut plus tenir en place. Progrès reparti avec calme: mon cher voisin je regrette de ne pouvoir vous être agréable

en tout; mais mes intérêts doivent passer avant le désir de vous faire plaisir. Croyez-vous, ami, que l'avoine que j'espère sur ce défriché, ne vaudra pas le maigre pacage qu'y trouvent mes moutons.—Oui pour un an, dit Routineau, en levant la tête, mais ensuite, vous ne récolterez plus rien, et vos vaches et moutons seront forcés de se sucer la queue; ce qui ne les engraissera, à coup sûr.

Quelques mois plus tard, comme l'avoine de Progrès n'avait par parfaitement réussi, Routineau lui dit avec un grand air de satisfaction:—Eh! bien, cher entêté, quel est le plus sage de nous deux?—Où en êtes-vous aujourd'hui?—Vous avez un arpent de bruyères de moins, et seulement quelques minots d'avoine de plus.—Mon voisin, dit Progrès, Dieu qui nous a dit, aide-toi, je t'aiderai, ne nous a pas promis de faire réussir tous nos essais, sa volonté au contraire est que nous éprouvions souvent, des mécomptes, afin de nous rendre prudents et de nous tenir dans les limites de l'humilité. Une autre fois, j'essayerai d'une autre manière, et j'es-père plus de succès.—Faites toujours à votre tête, dit Routineau, jusqu'à ce que vous ayez dépensé votre dernier sou. Mais ne vous fâchez pas, si je me moque de vous à loisir. On verra plus tard qui rira le dernier et quel est celui des deux qui aura droit de se moquer de l'autre.

A présent que nos lecteurs ont fait connaissance avec les familles Routineau et Progrès, ils jugeront par eux-mêmes lequel de ces deux cultivateurs connaissait et exerçait le mieux son métier. Chacun d'eux a des enfants qui font le sujet de leur espérance. Routineau a deux fils qui font de hautes études et qui sont destinés, l'un à la prêtrise, l'autre au commerce ou à l'industrie. Un troisième fils, honnête garçon, bon travailleur, maniant assez bien la charrue, et d'une docilité parfaite aux volontés de son père, qui a une bonne provision d'amour-propre et qui est convaincu qu'on ne peut rien faire de mieux que ce que faisaient les anciens, et qui pense augmenter la fortune de ses enfants, en achetant à crédit autant de terres qu'il le peut. Sa femme, un peu éprise de ses qualités et assez bonne ménagère, était bien secondé par sa fille Jeanne.

Progrès a aussi deux fils. L'aîné, Marcel l'aide dans les travaux de la terre, Charles, le second, l'aide bien aussi, mais il emploie la plus grande partie de son temps à réparer les instruments d'agriculture, les pavés et les portes des étables. Marcel et son père sont animés du même désir d'introduire des améliorations dans leur culture. Ce fils modèle sait lire, écrire et même compter. De plus, il a appris bien de petites et bonnes choses, en conversant avec M. Martineau, et lu

chaque jour un chapitre dans le *Calendrier du Bon Cultivateur*. Ce livre, qui est l'œuvre de Mathieu de Dombasle, a donné à ce jeune cultivateur la pensée de remplacer sa mauvaise charrue ou son arau, par une bonne et excellente charrue inventée par l'auteur de son livre favori. Il en cause avec son père; cette pensée leur trotte dans la tête, y germe et porte son fruit. Les voilà propriétaire d'une charrue Dombasle!

Mais qu'est-ce que cette charrue a donc de si remarquable, et comment a-t-elle mérité d'être adoptée, avec quelques modifications, non-seulement en Europe, mais encore dans les Etats-Unis et le Canada? Cette charrue est simple, sans avant-train et peut être employée dans tous les terrains; son soc, large, pointu et tranchant s'introduit facilement dans le sol, le soulève en larges bandes, à la profondeur que l'on veut. L'oreille ou versoir de cet instrument est si bien calculé et contourné que toute la partie de la surface qui est soulevée se trouve cachée, sans être pressée sur la bande qui la précède, ce qui empêcherait l'air de s'introduire entre elles. Cette charrue ouvre une raie parfaite ment nette et coupe toutes les racines. Une crémaillère qui s'ajuste facilement, permet de donner plus ou moins d'entrure au soc. La charrue Dombasle, qui n'a pas de raies, tient cependant parfaitement en terre, parceque tout son ensemble est parfaitement combiné. Le tirage est beaucoup moindre que dans d'autres charrues qui paraissent plus légères. Voilà les principales qualités de la charrue que Progrès vient d'acheter. (1)

Charles qui était entré en apprentissage chez un charron très-habile, apprit de son maître à faire des charrues Dombasles; de sorte que son père était sûr d'en avoir toujours à sa disposition.

Nous verrons plus tard les assauts livrés à ce brave cultivateur à cause de cette innovation et des autres améliorations introduites dans sa culture

(1) Tout de même la charrue toute en fer dite écossaise est encore préférable à la charrue américaine dite Dombasle.

Pour la Semaine Agricole.

Remarques et données sur nos coqs et poules domestiques, aujourd'hui, en Canada.

(Suite.)

Nous avons dit dans le No. 9 de ce journal, que nous classerions en trois familles principales les différentes espèces de nos poules domestiques: deux asiatiques et la troisième européenne. Nous allons d'abord parler des races

européennes parceque quelques unes d'elles sont les plus anciennes avec nous.

10. Le coq gaulois—(race de la France.)

Le coq gaulois, représenté encore aujourd'hui par la grande majorité de nos poules domestiques, est le plus ancien de nos gallinacés. Il est venu en Canada avec les premiers colons français. On peut l'appeler, maintenant, chez nous, le coq canadien. Une possession de plus de deux siècles des basses-cours d'une contrée doit lui donner droit au nom de race du pays. Notre poule canadienne a été pour nous ce qu'a été sa mère, la poule gauloise, pour les pays où elle était et est encore élevée: "*La poule du cultivateur*." En France, on paraît avoir oublié le coq gaulois. On lui donne l'appellation modeste de coq de village; de coq du hameau, etc. La Gaule comprenait outre la France, la Suisse, la Savoie, une partie des Pays-Bas et cette partie de l'Allemagne située à l'Ouest du Rhin. Dans ces contrées, les poules des campagnes étaient identiques (au moins la grande majorité.) Les descriptions anciennes; les copies de vieilles toiles (peintures) où un coq était représenté; des poésies antiques où on chantait le coq; et autres témoignages de ces pays, ne laissent aucun doute que l'on voulait parler de l'oiseau des Gaules; et en comparant le tout on reconnaît les ancêtres de nos coqs tant leurs petits fils leur ressemblent..... Les Gaulois portaient un coq sur un de leurs insignes de guerres. A la révolution française on a repris l'insigne du coq gaulois, et si je ne me trompe, les français l'on pris de nouveau, depuis mil huit cent trente, comme emblème sur un de leur étendards..... De toutes nos variétés, c'est la poule gauloise qui demande le moins de soin. C'est la plus rustique, la plus sobre et la plus active de toutes nos volailles. En liberté, elle trouve sa vie seule, l'été; et coûte peu l'hiver. Elle peut supporter les plus grands froids sous un abri, sans jamais avoir besoin d'entrer dans un lieu réchauffé. Il y en a deux espèces: l'une à crête simple et l'autre à crête double. "La crête ne pousse pas simple ou double accidentellement. Elle est invariable chez son espèce; et jamais il ne vient une crête double dans une espèce à crête simple et *vice versa*. Nous avons, nous même, une race de poules à crête simple qui s'est maintenue telle en Canada depuis au-delà de soixante ans. Il y a vingt ans que nous la possédons et jamais il ne s'est trouvée une crête double chez elle. Les meilleures autorités du pays nous disent la même chose.

Ces deux espèces se subdivisent en un nombre de variétés de toutes couleurs, souvent huppées et quelques fois joufflues, mais toutes à crêtes *longitudinales* et *dentelées*. Ces variétés

sont identiques sous le rapport de la taille, des formes, des allures et des qualités.

La poule canadienne est de taille moyenne comme la plupart des races européennes. Le coq canadien pèse de 4 à 5½ lbs et la poule de 3½ lbs à 5 lbs. La marche du coq est aisée; il se porte à pic du devant, mais son dos est presque horizontal, et lorsqu'il est à toute hauteur la queue rejoint presque la tête: cette queue est une des plus longues, sinon des plus riches. Son chant est élevé, clair et souvent long, ce qui le distingue de plusieurs autres espèces. La grande variété des plumages, la crête double et simple, la tête huppée ou non et surtout les différentes couleurs des pattes, nous démontrent que le coq gaulois n'est pas une espèce cultivée. Il est à son état naturel, et il est ainsi depuis des siècles. Néanmoins, c'est peut-être le plus joli de tous les oiseaux de sa famille, certainement qu'il est plus agréable à voir qu'aucun de ceux des races asiatiques. En Canada, peu de personnes ont pensé à l'améliorer par sélection. Le chef de la basse-cour était l'effet du hasard; la fantaisie souvent de l'un des petits garçons de la maison qui avait du goût pour celui-ci plutôt que pour celui-là.

Laissée à elle-même, à sa nature, la poule gauloise a subi peu à peu les influences du climat du pays où on l'a adoptée. Aussi, la poule canadienne qui est une bonne pondeuse d'été clôt son rocher à bonne heure l'automne pour l'hiver, et attend le soleil du printemps pour recommencer sa ponte. Elle ne produit pas l'hiver. Il y a des exceptions; mais ce sont des cas particuliers et individuels. Il est étonnant que cette race puisse donner encore des profits, vu son éducation. On élève les mauvais sujets comme les bons; on les a laissés croiser ensemble et cela de générations en générations, sans jamais prendre souci du résultat. La poule canadienne commence sa ponte régulière du printemps dans le mois d'Avril et la termine généralement vers la fin de Juin. Durant cette période, elle produit de quarante à cinquante œufs, pourvu toute fois qu'elle ne soit pas dérangée par la fièvre de l'incubation (l'envie de couver). La ponte d'été reprend après le milieu de Juillet, quelquefois en Août; la ponte d'automne succède presque immédiatement et se termine généralement, aux premiers jours d'Octobre. Il est vrai que l'on recueille une petite quantité d'œufs dans l'intervalle des pontes, mais ce sont ceux des retardataires ou de quelques poules excellentes dans la race. Les pontes d'été et d'automne ne produisent pas plus (ensemble) de vingt à trente œufs. D'où l'on peut conclure que dans des circonstances assez favorables, la poule canadienne donne de soixante à quatre-vingts œufs dans

l'année et jamais plus, dans l'ensemble de la basse-cour, l'exception se trouvant toujours en dessous de ce nombre. Le poulet canadien est excellent à manger jusqu'à l'âge d'un an, après, il devient dur, sa chair est trop compacte.

Malgré la beauté et toutes les bonnes qualités du vieux coq gaulois, il doit céder bientôt sa place à une autre espèce dont il sera toujours l'aïeul. Son sang s'est refroidi par nos longs hivers; sa compagne ne produit rien durant cinq mois de l'année ou très-peu. Il faut la croiser, lui donner du sang nouveau, du sang plus chaud et le forcer ainsi à payer son hivernement, quoiqu'il nous coûte peu. Un cultivateur ne doit rien perdre. Nous avons essayé un grand nombre de différentes poules, et la pure canadienne n'a jamais pu lutter contre la canadienne-croisée avec des races nouvellement importées de climats plus chauds que le nôtre, pour une ponte d'hiver. Nous avons réussi à la faire pondre en Décembre, Janvier, Février, mais ce n'était qu'un coup de cœur, elle ne tenait pas. Les oivaires ne se développent que partiellement. Oiseau d'un climat froid, on ne peut tromper sa nature entièrement. Nous parlons toujours de la poule commune du cultivateur.

(A Continuer.)

LS. LÉVÊSQUE,

M. C. A.

D'Aillebout, Juillet, 1870.

Pour la semaine Agricole.

MAXIMES.

Monsieur le Rédacteur,

Un cultivateur qui, a dequis quelques années, retiré de gros bénéfices d'un champ qui a ruiné son premier maître, qui l'avait d'abord ruiné en le cultivant mal, me dit un jour: « Savez-vous, Monsieur, ce qui m'a donné le pas sur mes voisins, en agriculture? Une ligne, une petite ligne a fait toute mon éducation agricole. » Cette petite ligne qui peut opérer des prodiges, quand elle est bien comprise, la voici: « Le fumier, sans être saint, fait miracle là où il tombe. » En effet, ces paroles méritent d'être écrites en gros caractères, et tous les cultivateurs devraient les graver sur la porte principale de leurs bâtiments.

Si une sentence a pu produire un si bon effet, d'autres pourront avoir le même sort, et voilà pourquoi, je reviens à la charge.

9ME. SENTENCE.

Si vous me demandez quel est le fonds dont je ferais le plus de cas, dans une campagne éloignée des villes, je vous répondrai que c'est d'abord celui qui contient la plus grande étendue de prairie, qui possède un vaste

jardin bien fumé, bien sarclé et bien arrosé, et un verger planté de nombreux arbres fruitiers, bien taillés et bien entretenu. Voilà, à mon avis, un champ modèle et qui fera la fortune de son maître.

10ME. SENTENCE.

Doublez votre fumier, vous multipliez à l'infini vos revenus.

11ME. SENTENCE.

Toutes les campagnes seront prospères, quand les villes leur rendront, en engrais, ce qu'elles en reçoivent en grains et en viandes.

Voilà une vérité qui commence à être comprise dans quelques pays de l'Europe et de l'Asie, mais qui, malheureusement, paraît encore être un mystère pour notre pauvre Canada.

12ME. SENTENCE.

La perte des engrais de tous genres, entraîne après elle, la perte de millions.

13ME. SENTENCE.

La misère ne frappe jamais à la porte de celui qui ne laisse rien perdre.

14ME. SENTENCE.

Pierre est plus riche que Paul, parce qu'il est plus généreux envers son champ et plus économe de son temps.

15ME. SENTENCE.

Marie est meilleure ménagère qu'Adèle, parcequ'elle surveille sa maison, sa laiterie, sa basse-court, son jardin avec plus d'attention et plus de soin et qu'elles consacrent moins de temps à sa toilette.

16ME. SENTENCE.

Celui qui prend femme volage et tout occupée des parures mondaines, met le feu à ses bâtiments et s'enfoncé un glaive dans le sein. Il met le feu à ses bâtiments, en ce sens que cette femme dissipera tout ce qu'il a ramassé; il s'enfoncé un glaive dans le sein, en ce sens que cette même femme n'aura pour lui que de l'indifférence et l'accablera de chagrin, l'abreuvra d'amertume.

17ME. SENTENCE.

Le plus bel héritage que vous puissiez léguer à vos enfants, c'est une bonne et saine éducation. S'ils jouissent d'une bonne santé, s'ils sont sobres, ménagés de leur temps, s'ils ont le cœur rempli de la crainte du Seigneur et de l'amour du prochain, ils vivront heureux et contents.

Il n'y a si fin renard

Qui ne trouve plus finard.

Fuir comme un renard devant un lion.

Renard, que tu as grant queue!

En la queue et à la fin

Git de coutume le venin.

Etre bien dans un endroit comme un rat dans la paille.

Du beurre

CHOIX DES VACHES POUR LA LAITERIE.

Le choix de bonnes vaches est une chose fort importante ; l'expérience a prouvé que parmi ces animaux il y en avait dont le lait avait plus de consistance et était d'une qualité bien supérieure à celui des autres, et que cette supériorité de qualité ne dépendait pas de la moindre quantité de lait que pouvaient fournir des vaches d'une grosseur égale. Il faut donc juger la valeur d'une vache à lait par la qualité et la quantité de la crème qu'aura produite son lait dans un espace de temps donné, plutôt que par la quantité du lait lui-même ; et cette quantité et cette qualité de la crème produite varient suivant les individus.

Il faut que celui qui établit une laiterie commence, s'il n'a pas un nombre suffisant de vaches à lait, par en acheter ; et comme personne ne vend ses meilleurs bestiaux sous ce rapport mais les garde, au contraire, pour son usage, il en résultera que celui qui se fournira de bestiaux aux marchés aura toujours un mauvais choix ; il n'y a qu'un remède à cet inconvénient, c'est de faire soi-même des élèves. (1) Le meilleur âge d'une vache à lait est de quatre à cinq jusqu'à dix ans, bien que, lorsqu'une vache est vieille, elle donne, à la vérité, une plus grande quantité de lait, mais il est de qualité inférieure, et la bête coûte plus à nourrir. Lorsqu'on achète ces vaches pour en tirer parti de suite pour une laiterie, il faut qu'elles n'aient pas plus de six ans.

Comme, parmi un grand nombre de vaches d'une même espèce, il peut s'en rencontrer une dont le lait soit d'une qualité tout à fait différente de celui des autres, bien qu'à l'œil et au goût il puisse paraître semblable, et comme il est absolument nécessaire de connaître la qualité du lait produite par chaque vache, nous conseillerons d'établir, comme règle

invariable, que le premier jour de chaque mois au moins, le lait de chaque vache sera traité et conservé à part, afin de mieux connaître, par ce moyen, la quantité que chacune d'elle en donne, aussi bien que sa qualité.

En comparant le lait de deux vaches pour en bien apprécier les qualités respectives, on devra faire attention au temps qui s'est écoulé depuis qu'elles ont mis bas ; car le lait d'une vache est toujours plus léger peu après qu'elle a vêlé que plus tard ; il s'épaissit graduellement à proportion que l'on s'éloigne de l'époque où elle a mis bas. Cependant le lait d'une vache qui a nouvellement vêlé a une couleur plus riche qu'en tout autre temps, mais surtout pendant les deux premières semaines : c'est une teinte fautive que l'on ne doit pas désirer de voir au lait.

Faute de prendre cette précaution, il serait possible que le propriétaire d'une laiterie fit, chaque jour, pendant plusieurs années, une dépense qui ne lui rapporterait rien.

Plusieurs autres avantages résulteraient de l'adoption de cette règle : car non-seulement il peut arriver que le lait d'une vache soit, en général, d'une qualité bien inférieure à celui des autres, et qu'il donne, par conséquent, un faible produit, ce dont on ne manquerait pas de s'apercevoir ; mais il se pourrait que par l'effet d'un mal accidentel ou de quelqu'autre circonstance, le lait d'une vache acquit un mauvais goût, ce qui gênerait tout le lait avec lequel il serait mêlé, occasionnerait par là un dommage que l'on éviterait par la précaution que nous venons d'indiquer : en outre on échapperait au danger d'attribuer ce dommage à d'autres causes qui ne l'auraient pas produit. Un autre avantage non moins important de cette mesure serait de mettre le propriétaire à même d'acquérir une prompte connaissance pratique de sa laiterie ; car il s'apercevra, de la sorte, de beaucoup de choses qui autrement lui échapperaient et qui peuvent influer sur ses bénéfices.

ALIMENTATION DES VACHES LAITIÈRES.

La nourriture des vaches influe beaucoup sur la qualité ainsi que sur la quantité de leur lait : aussi le bon choix de leur nourriture est-il un objet de première importance.

Pour que des vaches donnent beaucoup et de bon lait, il faut qu'elles soient en tout temps abondamment nourries ; l'herbe, surtout celle qui pousse spontanément au printemps sur de bonnes prairies naturelles, est reconnue pour être la nourriture la plus convenable à des vaches à lait. Si la température permet de les laisser paître pendant le jour, il faudra les conduire dans de bons pâturages et les y laisser en liberté ; mais, si la chaleur était trop forte et qu'elle dû

les incommoder et les empêcher de manger, il faudrait, dans ce cas, les laisser à l'abri, leur donner le temps de ruminer, et les fournir abondamment de vert fraîchement coupé, le leur donner en petite quantité et souvent, afin qu'elles mangent avec plus de plaisir. Quand la chaleur du jour est passée, et quand les vaches peuvent rester dehors sans inconvénient, il faut les reconduire au champ, où on les laissera toute la nuit, pendant le plus chaud de l'été ; mais comme il nuirait excessivement à la qualité et à la quantité du lait de faire beaucoup de chemin aux vaches pour aller aux champs et en revenir, les étables doivent être placées, autant que possible, au milieu des terres de la ferme ; (2) et, comme les vaches paissent plus à loisir et que cela leur profite davantage quand elles sont renfermées dans un certain espace, les pâturages doivent être enclos et bien ombragés.

Nous avons dit que la meilleure nourriture pour les vaches, pendant la belle saison, était l'herbe des champs ou des prairies artificielles. On sait que dans ces prairies il croît une grande variété de plantes, dont quelques-unes doivent nécessairement être plus favorables aux vaches que les autres ; mais peu d'expériences ont été faites jusqu'ici pour s'assurer de leurs qualités respectives, en sorte que les proportions des plantes différentes, qui déterminent la bonne ou mauvaise prairie, ne sont guère plus connues qu'autrefois. Le grand trèfle est très cultivé pour être coupé, mais non pour être pâture. Le trèfle blanc ou trèfle de Hollande est cultivé en grand pour être coupé et aussi pour être mangé sur pied ; dans quelques cantons, le trèfle jaune a été employé avec avantage. Le sainfoin est un des meilleurs produits en prairies artificielles ; il augmente la quantité et améliore la qualité du lait des vaches qui s'en nourrissent ; il est depuis longtemps cultivé avec succès dans les terres calcaires d'Angleterre. La luzerne, bien que ce soit une excellente nourriture pour les bestiaux, n'a pas été, jusqu'ici, très-cultivée.

La phléole (mil) est certainement la plus cultivée de toutes les plantes fourragères connues en Canada, mais il est certain qu'elle ne convient guère aux pâturages. Des essais des diverses plantes cultivées dans

(1) Nous regrettons de dire que nos cultivateurs n'ont pas tous cette excellente habitude ; de là la détérioration dans nos races indigènes qui certainement méritent un meilleur sort. Bons cultivateurs, si vous voulez prospérer, ne vendez jamais vos meilleures vaches, juments poulinières, etc., jusqu'à ce qu'elles soient trop âgées pour reproduire. S'il vous faut faire de l'argent absolument, vendez plutôt vos voitures et harnais de luxe, vos parures, vos habits superflus, tout cela s'achète facilement, mais ces excellents reproducteurs sont le véritable trésor du cultivateur. Ce trésor disparu, il est bien difficile de s'en procurer un autre.—[Red. S. A.]

(2) Cette remarque ne peut s'appliquer qu'à ceux qui ont à bâtir. Les nouveaux colons et tous ceux qui le peuvent ne devraient jamais manquer l'occasion de bâtir autant que possible au centre de leur lot. On évite ainsi la moitié du chemin à faire pour se rendre à son ouvrage, ses pâturages et pour le charroi de ses produits.—[Red. S. A.]

d'autres pays nous seraient d'une grande utilité. Nos écoles d'agriculture nous rendraient de plus grands services encore si l'on pouvait y annexer un petit champ destiné aux essais de cette nature.

Telles sont les principales plantes cultivées en prairies artificielles. L'expérience a prouvé que, données avec discernement, elles étaient toutes une excellente nourriture pour les vaches à lait. Les panais, carottes, pommes de terre, à l'état de racines, sont aussi une très-bonne nourriture d'hiver pour les vaches, et leur donnent d'excellent lait, surtout quand ces légumes sont cuits. On peut ajouter à cela la betterave, les choux, les navets et la vesce.

Extrait du livre " Les économies d'un vieux jardinier.

Jardin fleuriste.

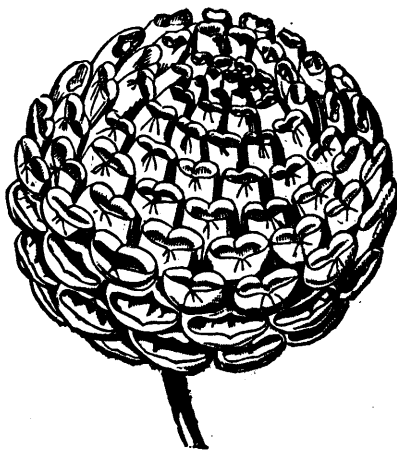
Dahlias. — Giroflées. — Pétunia. — Balsamines. — Pieds d'alouettes. — Reines-Marguerites. — Campanules. — Scabieuses. — Énothères. — Résida. — Fuschia. — Héliotropes. — Pensées — Pervenches. — Roses trémières.

Quoique l'automne commence au mois de septembre, c'est-à-dire à une époque de l'année où les chaleurs sont encore vives, l'abondance des fleurs disparaît dès les premiers jours de cette saison ; les prix se relèvent peu à peu, et à mesure que les froids approchent, les espèces d'été que le jardinier est parvenu à retarder, ou celles d'arrière-saison qu'il obtient fraîches, se vendent très-convenablement sur les marchés et le dédomment amplement de sa peine.

LES DALHIAS (*dahlia*) tiennent la première place parmi les fleurs de collection qu'on cultive en été. Cette plante rachète par la richesse et la variété de nuances de sa grosse fleur ce qui lui manque du côté du feuillage et de l'odeur. Les amateurs en comptent plus de 1500 variétés. Les qualités exigées du dahlia, outre la pureté et la vivacité des nuances, sont la régularité dans la disposition des fleurons et la sphéricité parfaite de la fleur. Toutes les nuances du jaune, du blanc, du rouge, du violet, sont représentées dans leurs séries.

Un sol maigre et médiocrement fumé est celui que cette plante préfère. La multiplication, qui est très-facile, se fait par séparation des tubercules. On ne confie les dahlias à la pleine terre que quand le danger des gelées est tout à fait passé. Ils ont rarement besoin d'être arrosés. Pour obtenir de belles fleurs, il faut supprimer une partie des boutons. Après la floraison on les déterre pour les conserver en un lieu sec.

LES GIROFLÉES (*cheiranthus*), charmantes fleurs qui n'ont que le défaut d'être communes et rustiques. Elles



Dahlia.

joignent une odeur agréable à des couleurs vives, et mériteraient beaucoup plus d'honneur qu'on ne leur en rend. Il y en a de jaune, de blanche, de rouge et de panachée, de double et de simple. On les multiplie facilement en couche chaude pour les avoir en juillet, époque où un commencement de disette les fait rechercher plutôt qu'en été.

LES PETUNIA (*petunia*) méritent d'être cultivés en massifs et même en pots, à cause de la grande abondance de leurs fleurs en forme d'entonnoir aux couleurs vives et variées. Il y en a de violettes, de blanches, de rouges, de panachées, et des doubles. Leur multiplication est très-facile, de graines, d'éclat et de boutures. Ils demandent une terre meuble et légère. On les sème en avril en couche chaude, pour les planter dehors en mai ou juin. Leurs fleurs se succèdent sans interruption jusqu'aux gelées.

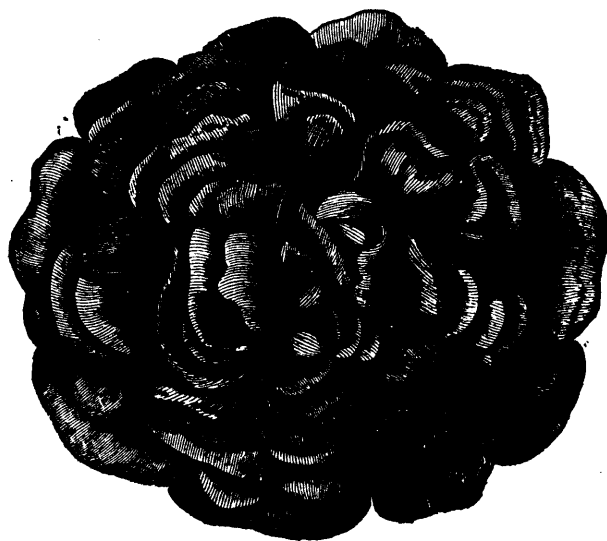
parce que la silique se rompt violemment, si on ne la détache du pied avant la parfaite maturité. Les balsamines se sèment au printemps sur couche et se repiquent en bonne terre, elles veulent des arrosements fréquents.

LES PIEDS D'ALOUETTES (*delphinium Ajacis*) pourraient être cultivés pour fleurir en été, mais il vaut mieux les réserver pour l'automne. Leurs épis de fleurs nombreuses, simples ou doubles, roses, rouges, violettes, bleues ou blanches, les font rechercher pour les massifs et les plates-bandes. Les espèces naines sont les plus précieuses. On les sème en bordure au printemps dans une terre douce, et on recouvre la graine avec du terreau.

LES REINES-MARGUERITES (*callistephus sinensis*), qui font l'ornement des jardins depuis juillet jusqu'à l'hiver, donnent des fleurs simples ou doubles de presque toutes les nuances. Beaucoup sont merveilleusement panachées. Il ne leur manque que de l'odeur. Les naines, et celles dont les capitules sont à tuyau ou à peluche, sont les plus précieuses. On les sème en mars sur couche pour les repiquer quand elles ont pris leur développement. On recommande de choisir pour graine les petites têtes tardives du bas de la plante.

LES CAMPANULES (*campanula*) donnent pendant une grande partie de l'automne de belles pyramides de fleurs successives, simples ou doubles, blanches, bleues et violettes. Cette plante est rustique et vivace. On la multiplie par éclats ou par semis aussitôt après la fructification, dans une terre franche et légère, au demi soleil.

LES SCABIEUSES (*scabiosa*), qui pré-



Balsamine.

LES BALSAMINES (*impatiens balsamina*) fleurissent jusqu'aux premières gelées, ce qui rend leurs fleurs à nuances vives et variées précieuses malgré le peu d'élégance de leur tige. Il est assez difficile de recueillir les graines,

sentent, à l'époque de la floraison, des capitules solitaires, blanches, pourpres, violettes, panachées et veloutées d'un grand éclat, ont été surnommées fleurs de veuves et ont pour principal mérite de durer fort longtemps. Elles



PENSÉE.

ne sont point délicates et réussissent parfaitement dans une terre meuble à exposition chaude. On les sème au printemps.

LES *ÆNOTHERES* (*ænotheras*) sont de belles plantes vivaces pour la plupart, qui se couvre en automne de fleurs grandes et remarquables, jaunes, blanches ou roses. Elles réussissent en pleine terre ordinaire et sont d'une culture facile. On les multiplie par la division des touffes, ou par semis sur place, en avril.

LE *RÉSÉDA* (*reseda odoratu*), mignonne dont la fleur est aussi modeste que son parfum est délicieux, est une petite plante qui donne des sortes d'épis de fleurettes verdâtres. Il réussit partout, et se sème tantôt en pots, tantôt en pleine terre. Sa croissance est

rapide, et il est facile d'en avoir du printemps à l'hiver.

LES *FUSCHIAS* (*fuschia*) sont des arbustes de serre et de massifs remarquables par leur élégance, la forme gracieuse, l'abondance et les vives couleurs de leurs fleurs. Il y en a d'une infinité de nuances, où dominent cependant le pourpre et le violet. Il faut les cultiver dans la terre de bruyère. On les multiplie de semis et de boutures sur couches. Ils craignent le froid et ne veulent point rester dehors pendant l'hiver. Les collectionneurs en comptent plus de 100 variétés.

LES *HÉLIOTROPES* (*heliotropium*) sont de petits arbrisseaux qui se couvrent de corymbes, de jolies petites fleurs violettes à odeur de vanille pendant toute la saison d'automne.

On les cultive en pots et en corbeilles dans une terre franche et légère. On les multiplie en été de semis et de boutures sur couches. Il leur faut beaucoup d'eau et de chaleur. L'héliotrope passe parfaitement l'hiver dans les appartements.

LES *PENSÉES* (*viola tricolor*), qu'on peut cultiver en été comme en automne, sont des fleurs de collection de forme et de couleurs ravissantes que tout le monde connaît. On exige d'une belle pensée qu'elle soit étoffée presque ronde, que le masque ou centre soit saillant et que les couleurs soient régulièrement distribuées. Ces plantes se plaisent mieux en pleine terre que dans des pots. On les sème au printemps et en automne. On les



Reine Marguerite.

multiplie aussi par éclat des touffes. Il leur faut beaucoup d'eau.

LES PERVENCHES (*vinca*), aussi remarquables par le beau vert de leurs feuilles que par leurs fleurs en coupe d'un bleu tendre, ou blanches ou roses, fleurissent depuis l'été jusqu'aux gelées, et font le plus bel effet dans les rocailles sur le bord des eaux. Mais on ne peut mettre la tige en bouquet sans que la fleur se détache aussitôt. Elles se plaisent dans la terre humide et se multiplient par éclat au printemps.

LES ROSES TREMIÈRES (*alcea*), ou passe-roses, sont des plantes rustiques, à tige élevée, qui se couvrent en septembre de fleurs grandes, souvent doubles, variées du blanc au jaune, au rouge et au cramoisi, qui rappelle quelque peu les fleurs du rosier. On les sème sur place ou on les multiplie d'éclat des racines en juillet. Elles ne demandent aucun soin. La fin de leur floraison annonce les mauvais jours.

Nos lecteurs se rappelleront qu'ils peuvent se procurer les graines de toutes ces fleurs, en s'adressant à M. Evans, grainetier du Conseil d'Agriculture. Ces graines peuvent se demander et être expédiées par la poste.

C'est folie de semer les roses aux pourceaux.
 Au petit pourceau Dieu donne bonne racine.
 C'est chose qui moult me déplaît
 Quand poule parle le coq se tait.
 Ce que poulain prend en jeunesse
 Il le continue en vieillesse.
 Il ne faut pas apprendre au poisson à nager.
 Etre heureux comme le poisson dans l'eau.
 Il n'est ni chair ni poisson.
 Les belles plumes font les plus beaux oiseaux.
 De petite rivière, gros poisson n'espère.
 Bavard comme une pie borgne.

Questions et Réponses.

BLÉ D'AUTOMNE.

Où pourrais-je me procurer du blé d'automne et à quel prix? Je voudrais l'avoir vers la fin d'Août, pour l'essayer dans notre canton, et j'espère réussir.

ST. VALÈRE.

Chez M. Evans.—Prix, 7s. 6d. à 10s. selon le marché. Veuillez nous faire part du résultat. Aussitôt la terre gelée, je vous conseille de couvrir de fumier long, paillettes, etc. Le fumier long qui aurait chauffé suffisamment pour détruire les mauvaises herbes serait préférable. L'effet du fumier sera d'engraisser la terre et principalement de protéger les racines contre la rigueur du climat.

POMMIERS.

Dans la *Semaine Agricole* du 30 Juin, 1870, no. 8, on demande où trouver des pommiers greffés. Mon nom se trouvant en tête de la demande, j'ai l'honneur d'informer qu'on trouvera à la montagne de St. Hilaire un grand nombre de pommiers à vendre. Les variétés sont nombreuses. Ordinairement, on vend les jeunes pommiers préparés à être placés en verger, de vingt à vingt-cinq centins.

Pour bien réussir, on doit planter les sujets, soit le printemps avant la sève, ou l'automne après la chute des feuilles. Lorsqu'on a le choix de la saison, il vaut mieux planter les jeunes pommiers lorsque la terre est assez dégelée pour ne pas détruire les

racines en les enlevant de la pépinière.

J. E. LABONTÉ.

St Hilaire, 2 Juillet, 1870.

Merci.—Veuillez, S. V. P., nous dire le prix des sauvageons non greffés.—
 (Réd. S. A.)

TUMEUR SUR LE PIS DES VACHES.

M. le Rédacteur,

Plus je lis votre journal; plus je m'intéresse à sa lecture, vù que vous traitez ce qui peut nous intéresser en agriculture. J'ose m'adresser à vous, aujourd'hui, par l'entremise de votre journal, au sujet d'une maladie qui se montre sur les trions de nos vaches. Elle commence comme une peau morte, puis il se forme une tumeur en eau, ce qui forme des gales à l'entour du *trion*. En le lavant et en le trayant, les gales tombent sans faire de sang, seulement il en sort une matière claire. Voilà plusieurs années que quelques unés de mes vaches sont atteintes de cette maladie. Si vous pouvez m'enseigner un remède pour les guérir, je vous serai bien obligé.

Somerset, Juillet, 1870. C. L.

Notre collaborateur "UN MÉDECIN" aurait-il l'obligeance de répondre.—
 Réd. S. A.)

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 14 JUILLET 1870.

A nos collaborateurs et aux amis du progrès agricole.

Maintenant que les sèances sont finies et que l'on peu respirer un peu plus à l'aise, nous espérons que tous ceux qui désirent le progrès des saines notions agricoles dans notre pays, n'oublieront pas que pour instruire le peuple il faut lui faire part de tout ce qui peut l'intéresser, et que les journaux d'agriculture offrent un intermédiaire facile. Qu'on se rappelle aussi que pour rendre ceux-ci éminemment pratiques il faut qu'ils expriment non seulement les vues d'un ou deux hommes dans une localité ou dans un pays, mais bien celles de la majorité des bons cultivateurs.

A l'œuvre donc, dans les moments de loisir, le soir, le dimanche, les jours de mauvais temps. Pensez, dans votre champs, aux questions que vous voudriez poser, aux renseignements

que vous pourriez communiquer avec avantage, aux suggestions que vous pourriez nous faire pour rendre notre journal plus intelligible ou plus utile. Ne craignez point de nous mortifier en nous faisant part de vos observations et en nous communiquant votre manière de voir. Nous sommes persuadés de nos faibles ressources et du fait que les hommes les plus expérimentées peuvent se tromper pour ne pas recevoir vos bons avis avec reconnaissance. Il n'est pas nécessaire d'en écrire bien long pour rendre de grands services. Surtout ne vous laissez pas décourager par la difficulté que vous pourriez éprouver en écrivant ; pourvu que l'on puisse vous comprendre, c'est le principal. Un cultivateur sensé ne lit pas pour critiquer le style, il cherche des renseignements qui lui sont profitables, et si l'on aime son pays, il faut lui en donner.

Nos correspondants se rappelleront qu'il n'auroit qu'un centin de frais de poste à payer sur les communications qui nous sont adressées pour être imprimées. Il faudra cependant ne point cacheter les enveloppes et mettre au dessus de l'adresse *Pour impression* ou bien *To be printed*.

La "Gazette des Campagnes" et le Conseil d'Agriculture.

Nous trouvons ce qui suit dans un des derniers numéros de la *Gazette des Campagnes* :

L'ORGANE DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

Nous lisons dans le compte-rendu, donné par la *Semaine Agricole*, de la séance du 2 juin du Conseil d'Agriculture :

« M. Beaubien, secondé par le Rév. M. F. Pilote, propose : Qu'une subvention annuelle de \$1,000 soit accordée à la *Semaine Agricole*, pourvu que le rédacteur ou propriétaire s'engage à publier gratuitement les procédés, les annonces et règlements du Conseil d'Agriculture ; M. Barnard demeurant le rédacteur, de cette feuille, étant prié de donner, de temps en temps, des lectures sur l'agriculture, dans les différents comtés de cette Province. Le journal devra conserver le même format et le même nombre de pages qu'actuellement. (Accordé.) »

Nous n'avons guère de commentaires à faire ici. Nous croyons cependant devoir ajouter, dans le but d'éclaircir un point d'histoire, que M. Pilote a été celui dont le Conseil d'Agriculture

s'est servi, il n'y a pas très-longtemps, pour proposer à M. Firmin H. Proulx d'accepter une allocation de \$400 par année, à condition que la *Gazette des Campagnes* paraîtrait sans *Revue*. Ainsi, parler uniquement veaux, vaches, cochons, taureaux, percherons ; égratigner M. Perrault de temps à autre, voilà ce qui devait rendre la *Gazette des Campagnes* une feuille éminemment utile au pays ; mais défendre les principes éternels de la justice et de la vérité, comme elle l'a fait, tout en parlant agriculture, elle ne l'a pu sans perdre toute valeur aux yeux de certains hommes. Et voilà comment il se fait que la *Semaine Agricole* est si fortement encouragée, et que les encouragements lui viennent de l'Orient et de l'Occident. Nous ne sommes pas honteux, ni jaloux, ni chagrins, allez !

Nous nous permettons de faire observer à la *Gazette des Campagnes*, que comme le Conseil d'Agriculture manqueraient entièrement son but s'il s'occupait de questions religieuses ou politiques, il ne peut pas non plus, sans de graves inconvénients, donner des octrois ou autre encouragement aux journaux qui s'occupent principalement de ces grandes questions, quand même ils rendraient de véritables services à l'agriculture. Ce principe est parfaitement reconnu dans ce pays, puisque le journal de *l'Instruction Publique* qui, pourtant, se publie en français à l'adresse des catholiques, et en anglais à l'adresse de protestants, ne touche jamais les questions purement religieuses, et encore bien moins les questions politiques. Voilà ce que nous avons à dire quant à la question de principes, maintenant quant aux faits :

Pour une feuille qui veut être éminemment utile au pays, qui tient avant tout à défendre les principes éternels de la justice et de la vérité, nous trouvons qu'elle s'y prend d'une manière bien étrange quand il s'agit, comme elle le dit, « d'éclaircir un point d'histoire. » Nous ne savons pas ce que le Rév. M. Pilote, a pu proposer à M. Firmin H. Proulx ; mais nous savons qu'il n'a jamais été question dans le Conseil Agricole d'offrir une allocation quelconque à la *Gazette des Campagnes*, et que le *Conseil Agricole*, ne s'est pas servi du Rév. M. Pilote, comme la *Gazette* le prétend ; par conséquent, le point d'histoire nous semble une pure fabrication dans le but d'injurier M. le Supérieur du Collège Ste. Anne. Nous savons aussi que le Rév. M. Pilote s'est donné une peine infinie pour

encourager et protéger la *Gazette des Campagnes* dans ses nombreuses et pénibles vicissitudes, et pour l'excuser auprès de certains hommes qui semblent voir dans la *Gazette* le but bien arrêté de perdre, dans l'opinion publique, tous ceux qui ont le malheur de différer d'opinion avec elle. Il nous semble qu'en montrant un peu plus de reconnaissance elle ne nuirait aucunement à son programme. Nous nous permettons encore d'ajouter que si la *Gazette* n'est ni honteuse, ni jalouse, ni chagrine de notre succès, elle n'avait que faire de parler de ces trois grandes faiblesses, qui certainement cadreraient mal avec ses nobles aspirations.

Nous avons jusqu'à présent évité avec soin toutes ces polémiques dont nos lecteurs ne peuvent tirer aucun profit et qui n'ont pour effet que de diviser ceux qui prétendent travailler pour le plus grand succès de la cause agricole ; dans ce but, nous avons préféré ne pas relever certains faux avancés à notre adresse, qui d'ailleurs nous paraissent bien ridicules. Mais puisque la *Gazette des Campagnes* nous reconnaît pour l'organe du Conseil d'Agriculture nous croyons devoir la renseigner, surtout quand il s'agit de points d'histoire.

Causeries Agricoles.

La seconde lecture agricole donnée par M. Barnard, rédacteur de la *Semaine Agricole*, a été faite à St. Eustache. Nous sommes heureux de signaler le même succès qu'à Varennes.

Il y avait à cette lecture une assemblée considérable, aussi nombreuse que la population de la paroisse pouvait le permettre. On y remarquait la présence de M. le curé de St. Eustache, du Rév. M. Tassé, Supérieur de Ste. Thérèse, membre du Conseil Agricole, du Rév. M. Charlebois et M. le chevalier E. Lef. de Bellefeuille, etc., et bon nombre de cultivateurs étaient venus des paroisses environnantes. La salle du collège ne pouvait contenir la foule qui encombrait de même les portes et les fenêtres.

L'auditoire a paru vivement s'intéresser aux paroles de M. Barnard, et après la lecture, on a adopté les résolutions suivantes, qui sont tout un programme :

Proposé par M. L. M. Seers, secondé par M. C. Champagne, et résolu :

Que la conférence de ce jour, donnée par M. Ed. Barnard, prouve l'opportunité et l'efficacité de ce mode

d'instruction agricole, heureusement inauguré dans ce pays par le Conseil d'Agriculture, qui s'est acquis par là des droits à la reconnaissance des cultivateurs.

Proposé par M. P. F. Masson, secondé par M. S. McKay, et résolu :

Que le Conseil d'Agriculture devrait, pour continuer et propager davantage le mouvement vers le progrès agricole, adopter les moyens de multiplier ces Causeries familiales appropriées au besoin de notre culture.

Proposé par M. S. McKay, secondé par M. L. Seers, et résolu :

Que dans l'opinion de cette assemblée, le meilleur emploi de l'argent approprié aux intérêts de l'agriculture, serait de donner des conférences agricoles, et de publier et répandre parmi nos cultivateurs des écrits pratiques sur les matières de l'agriculture, tâche qu'a entreprise avec tant de succès la *Semaine Agricole* et qu'on espère lui voir continuer. Que le Conseil pourrait, par ces deux moyens, (les conférences et les écrits périodiques), expliquer et faire connaître les règlements qu'il passe pour la direction des Sociétés d'Agriculture. — *Minerve.*

Fromagerie à Vaudreuil.

Un ami nous écrit de Vaudreuil qu'il a eut le plaisir, ces jours-ci, de visiter une superbe fromagerie, établie par M. Antoine Chartier, de Lotbinière-Harwood, député-adjutant-général de la Mélice, Robert et Henry Harwood, tous trois cultivateurs de la paroisse de Vaudreuil.

Cette bâtisse, à deux étages, qui ne fonctionne que depuis très peu de temps, mesure environ cent pieds de longueur sur trente de largeur, et se trouve située à quatre arpents à peu près du village.

Ces MM. ont fait l'acquisition d'une magnifique pesée pour le lait, d'une dizaine de presses pour le fromage et de deux cents vaches environ, lesquelles trouvent dans l'immense parc qui avoisine cette fromagerie, un des meilleurs pâturages de l'endroit.

Il a admiré avec beaucoup de plaisir une table longue de cinquante pieds, toute couverte des plus belles meules de fromages, d'un goût exquis et dans un état de propreté qui saute à la vue en entrant dans cette bâtisse.

D'après toutes les commodités et la disposition des différents matériaux, une seule femme dont la capacité est bien reconnue, suffit à la confection du fromage.

Nous ne pouvons trop louer ces MM. de leur esprit d'entreprise pour l'établissement de cette fromagerie, et nous leur souhaitons tout le succès que méritent tant de nobles efforts pour la prospérité de ce comté

EXPOSITION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

REGLES ET REGLEMENTS GENEREAUX DU DEPARTEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL.

Entrées.

1. Toutes les entrées devront être faites sur des formules imprimées, qu'on pourra se procurer gratuitement des secrétaires des Sociétés d'Agriculture ou du Secrétaire du Conseil d'Agriculture. Ces formules devront être remplies et signées par chaque exposant, qui devra les transmettre au secrétaire du Conseil d'Agriculture à Montréal, avec un dollar, avant ou aux dates suivantes :

2. Les entrées dans ces différentes classes devront être faites sur les formules mentionnées plus haut et envoyées avec la souscription d'une piastre, le ou avant samedi, le 27 Août, deux semaines avant l'exposition.

3. Dans la classe des chevaux ou bêtes-à-cornes "pur sang" l'exposant devra envoyer, avec l'entrée, la généalogie dûment certifiée de l'animal exposé. On ne permettra à aucun animal de concourir comme "pur sang" sans un certificat régulier tiré du *American* ou *Canadian "Herd or Stud Book"* ou sans preuve satisfaisante que tel animal descend directement de telle race. Dans la classe des Durhams, on sera très-particulier sur le certificat de cette nature.

4. Le grain, les autres produits de la ferme et les instruments aratoires, les machines et objets manufacturés devront être entrés le ou avant samedi, le trois Septembre, une semaine avant l'exposition.

5. On attire d'une manière tout particulière, l'attention des exposants sur l'importante nécessité de faire les entrées aux époques ci-dessus mentionnées, après lesquelles on ne recevra pas d'entrées pour les différentes classes, et toute entrée ultérieure aux dites époques sera renvoyée, (avec la piastre qui l'accompagnera), aux personnes qui les auront souscrites.

6. Dans la classe des animaux, toutes les entrées devront être faites au nom de la personne qui en est le propriétaire de *bonne foi*; sans la plus stricte observation de cette règle, aucun prix ne sera donné et s'il est accordé, il sera retenu.

7. Dans toutes les autres classes, les entrées devront être faites au nom du producteur, ou du fabricant en personne, ou par des agents dûment autorisés par eux, sous peine de perdre tout prix qui leur serait décernés.

8. Dans tous les départements, le concours est ouvert, sans réserves, aux

concurrents de toutes les parties du monde.

9. En faisant l'entrée de chaque animal ou article, l'exposant recevra une carte, indiquant la classe, la section et le numéro de l'entrée, et cette carte devra rester attachée à l'animal ou à l'article pendant toute la durée de l'Exposition.

Transport des Articles, leur placement à l'Exposition, et la surveillance pendant qu'ils y sont.

10. Tous les articles pour l'Exposition devront être sur le terrain Lundi 12 Septembre; on excepte les animaux, qui devront y être, au plus tard, Mardi à dix heures, les portes devant se fermer à cette heure. Les exposants de machines et d'objets pesants sont priés de les faire rendre sur le terrain de l'exposition, autant que possible, dans la semaine qui précèdera.

11. Les exposants devront veiller à la livraison des articles sur le terrain de l'exposition. Le Conseil d'Agriculture ne peut pas s'occuper du transport des dits articles, ni encourir des dépenses, soit pour leur réception, soit pour leur expédition; toutes les dépenses qui ont rapport aux dits articles devront donc être faites par les exposants eux-mêmes.

12. Pendant toute la durée de l'Exposition, les exposants donneront leur attention personnelle aux objets exposés, et à la clôture, ils devront en assumer toutes les charges.

13. Les animaux concourants seront distingués par des numéros, le nom du propriétaire ne devant pas paraître sur la carte avant que les primes aient été décernées.

14. Dans aucun cas, les objets et les animaux exposés, ne pourront être enlevés de dessus le terrain avant la clôture de l'Exposition qui aura lieu Vendredi après-midi. Toute personne en contravention à ce règlement sera privée du prix qu'elle aura pu remporter.

15. Les directeurs prendront, dans le temps, toutes les précautions possibles pour la sureté des objets envoyés à l'Exposition; cependant ils désirent qu'il soit clairement entendu et compris que les exposants doivent seuls prendre la responsabilité de les exhiber: et que dans le cas où tel objet serait endommagé, perdu ou volé, les Directeurs prêteront tout le concours possible pour le recouvrer, sans nullement s'obliger à en payer la valeur.

Vapeurs, Chemins de Fer, Douane

16. Le Conseil d'Agriculture fera des arrangements avec les propriétaires de bateaux-à-vapeur et de chemins de fer pour transporter les personnes et leurs effets à des prix réduits.

17. Des arrangements seront aussi faits avec le Département des Douanes pour admettre en franchise les objets destinés à l'Exposition.

Admission sur le terrain.

18. Ayant trouvé qu'il était devenu absolument nécessaire de changer l'ancienne coutume de donner aux exposants un seul billet d'admission, bon pour toute la semaine, il a été décidé ce qui suit :

19. Chaque exposant, en payant son entrée, recevra quatre billets d'admission, chacun des quels admettra le porteur une seule fois sur le terrain ; ce billet devra être donné au gardien en entrant sur le terrain. Avec une sage économie, ces billets suffiront pour les quatre jours ; mais si un exposant les dépense tous et désire être de nouveau admis sur le terrain, il devra en acheter d'autres comme un simple visiteur.

20. Les étiquettes attachées aux animaux ou objets admettront sur le terrain les personnes qui les accompagnent pour les placer sur le terrain de l'exposition ; après cela ces personnes devront se pourvoir de billets d'admission convenables.

21. Les personnes nécessaires pour la surveillance des animaux et des objets exposés recevront des cartes d'admission avec leurs noms écrits dessus, mais pendant l'Exposition, ces cartes ne les admettront que par la " Porte des Exposants."

22. Les serviteurs ayant soin d'animaux, seront tenus de se conformer aux ordres du Directeur nommé par le Conseil d'Agriculture, qui présidera à la classe où l'animal confié à ses soins est exposé.

23. Les cartes d'admission pour les personnes qui ne seront pas exposants seront vendues Mardi matin, à 50 centins et les jours suivants, à 25 centins pour chaque passage à la porte. Les enfants au-dessous de quatorze ans ne paieront que moitié prix.

Les Juges et leurs devoirs.

24. Les juges seront nommés avant l'Exposition par le comité, et ils recevront une circulaire les informant de ce fait, et les invitant d'agir en cette capacité.

25. Les juges sont priés de se rendre au Bureau du Secrétaire aussitôt après leur arrivée sur le terrain de l'exposition et de présenter la circulaire de leur nomination.

26. Les juges se réuniront sur le terrain de l'Exposition, dans les chambres du comité à dix heures, A. M., Mardi le 13 Septembre, pour se préparer à commencer leur opération, et ils recevront alors les livres du comité contenant le numéro des entrées dans chaque classe.

27. Personne ne pourra être juge dans une classe dans laquelle il aura exposé quelque animal ou objet.

28. En outre des prix offerts pour les objets énumérés dans la liste publiée, les juges auront le droit d'en accorder à discrétion pour les objets qu'ils en croieront dignes, mais dans

tous les cas, le montant accordé sera fixé par le Comité de Direction.

29. Dans le cas où il n'y aurait pas de compétiteurs dans une classe, ou que les animaux ou objets seraient d'une qualité inférieure, les juges useront de discrétion pour décider s'ils accorderont un prix et si ce prix sera un premier ou un second prix.

30. Chaque prix accordé devra être écrit avec soin, d'une manière claire et lisible, vis-à-vis le numéro de l'entrée et quand on le jugera convenable on mentionnera les raisons pour lesquelles on a décerné tel ou tel prix.

31. *Tout protêt contre la décision des juges devra être filé au Bureau du Secrétaire, avant 10 heures, A. M., Jeudi, le 15 Septembre.*

32. On nommera un Surintendant dans chaque classe pour voir à ce que chaque animal ou article soit à la place qui lui a été assigné. Il accompagnera les juges pour leur montrer chaque section de classes ; il verra à ce qu'ils n'éprouvent ni embarras, ni gêne dans l'exercice de leur devoir. Après le rapport des juges il placera les cartes de prix sur chaque animal ou article, conformément au dit rapport.

Paiement des prix.

33. Le Secrétaire-Trésorier, sera prêt à commencer à payer les prix accordés, Samedi matin 17 Septembre, à neuf heures A. M., et ceux qui recevront des prix, sont particulièrement requis de faire leur application avant leur départ de Montréal, ou de laisser une autorisation écrite entre les mains d'une personne de confiance, en ayant soin de mentionner les objets pour lesquels elles réclament ces prix.

34. Le fourrage pour les animaux sera fourni par le Conseil d'Agriculture au prix coûtant. Les exposants pourront recevoir toute information sur ce sujet au Bureau du Surintendant du grain et du fourrage.

35. Il y aura un Encanteur sur le terrain de l'Exposition, après la distribution des prix, dans le but de vendre par encan, tout animal ou objet dont le propriétaire voudra disposer, et toutes les facilités seront données pour l'expédition des affaires.

36. Dans le cas où les directeurs désiraient avoir des informations particulières et détaillées sur aucun animal ou objet remportant un premier prix, les propriétaires devront s'empresser de les fournir.

Programme pour la semaine.

1. Lundi, le 12 Septembre, sera consacré à la réception finale des objets et à leur arrangement convenable. Personne ne sera admis ce jour, excepté les officiers, les juges, les exposants et les personnes dont ils auront un besoin absolu.

2. Mardi, le 13 Septembre, les juges se réuniront dans les Chambres du Comité, à dix heures A. M., pour com-

mencer leurs opérations le plus tôt possible. Aussitôt qu'ils auront accordé les prix, ils feront rapport au Secrétaire qui leur donnera des cartes, portant le numéro du prix, pour qu'ils les placent sur l'objet primé avant de se séparer. Ce jour les personnes qui ne sont pas exposants seront admises pour 50 centins par chaque entrée.

3. Mercredi, le 14 Septembre, les juges termineront leur ouvrage, décerneront les prix, et si la chose est possible, ils attacheront les cartes sur les objets primés. Ce jour, le prix d'admission sera de 25 centins.

4. Jeudi, le 15 Septembre, le public sera admis pour 15 centins pour chaque entrée.

5. Vendredi, le 16 Septembre, admission comme le jour précédent.

6. Samedi, le 17 Septembre, le Secrétaire commencera à payer le montant des prix accordés à 9 heures, A. M. Les exposants pourront enlever tout ce qu'ils ont, soit dans les bâtisses, soit sur le terrain. Les portes seront fermées. Personne ne sera admis à l'exception de ceux qui auront strictement affaire.

LISTE DES PRIX.**1ère Classe—CHEVAUX.**

Sect

Clyde pur sang.

1—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Percherons.

2—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Normands ou demi-Normands.

3—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Suffolks.

4—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

*** Race Canadienne pure Etalon.**

5—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Pur sang anglais.

6—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

* Les points caractéristiques des chevaux de race canadienne seront donnés aux juges.

Jument poulinière et son poulain 'pur sang anglais.

Sect.

7—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Les étalons ne pourront pas concourir dans la classe 14e 15e et 16e.

Etalon de trait pesant 1200 lbs. et au-dessus.

8—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Etalon de trait léger pesant 900 lbs et au-dessus.

9—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Etalon de 3 ans de race quelconque.

10—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Jument poulinière et son poulain (gros trait) 1200 lbs. et plus,

11—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me no Mention Honorable.	

Jument poulinière et son poulain (trait léger) 900 lbs. et plus.

12—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Pouliche de 3 ans de race quelconque.

13—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Paire de chevaux de trait.

14—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Paire de chevaux de carosse appareillés.

15—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Cheval de selle.

16—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Chevaux Shetland Etalons.

17—1er Prix.....	\$5 00
2nd do.....	3 00

Juments,

18—1er Prix.....	\$5 00
2nd do	3 00

2ème Classe—ESPECE BOVINE.

Durham.

Males de 3 ans et au-dessus.

Sect.

1—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 2 ans.

2—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 1 an.

3—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

4—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

5—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

6—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année,

7—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

On exigera des certificats de généalogie extraits du HERD BOOK, dans lequel ils auront été enregistrés, pour tous les animaux dans la classe des Durhams. Ce certificat devra être filé avant ou en même temps que l'entrée. La généalogie devra être aussi détaillée et correcte que possible.

Ayrshires.

Males de 3 ans et au-dessus.

8—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Males de 2 ans.

9—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Males de 1 an.

10—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

11—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

Sect.

12—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

13—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année.

14—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Herefords.

Males de 3 ans et au-dessus.

15—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Males de 2 ans.

16—1er Prix.....	\$25 00
3nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Males de 1 an.

17—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

18—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

19—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

20—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année.

19—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Devons.

Males de 3 ans et au-dessus.

21—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 2 ans.

22—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 1 an.

23—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

Sect.	
24—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

25—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

26—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année.

27—1er Prix.....	\$ 6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Galloways.
Males de 3 ans et au-dessus.

28—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention honorable.	

Male de 2 ans.

29—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 1 an.

30—1er Prix	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

31—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

32—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me de	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

33—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année.

34—1er Prix.....	\$6 00
2ud do	4 00
3me do	2 00

Alderneys.
Males de 3 ans et au-dessus.

35—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mentions Honorable.	

Male de 2 ans.

36—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 1 an.

Sect.	
37—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

38—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

39—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

40—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année.

41—1er Prix.....	\$ 6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Race Canadienne pure.
Males de 3 ans et au-dessus.

42—1er Prix.....	\$35 00
2nd do	20 00
3me do	10 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 2 ans.

43—1er Prix.....	\$25 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Male de 1 an.

44—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 3 ans et au-dessus.

45—1er Prix.....	\$20 00
2nd do	15 00
3me do	8 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

46—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

47—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Veaux de l'année.

48—1er Prix.....	\$ 6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Races croisés diversés.
Femelles de 3 ans et au-dessus.

49—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	8 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 2 ans.

Sect.	
50—1er Prix.....	\$10 00
2nd do	6 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Femelles de 1 an.

51—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Veaux de l'année.

52—1er Prix.....	\$6 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Bœuf Gras.

53—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	4 00
4me do Mention Honorable.	

Vaches Grasses.

54—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

Paire de bœufs de travail.

55—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00
4me do Mention Honorable.	

56—Prix du PRINCE DE GALLES pour le meilleur troupeau consistant en un mâle et cinq femelles de différents âges...\$60 00

57—Prix du CONSEIL D'AGRICULTURE pour le second meilleur troupeau consistant en un mâle et cinq femelles de différents âges...\$50 00

Aucune bête-à-corne ne sera reçue sur le terrain de l'exposition sans être convenablement attachée au moyen d'une chaîne, d'une courroie ou d'une corde.

Les taureaux doivent être retenus par un anneau au nez auquel une corde ou une chaîne sera attachée.

L'âge précis de chaque animal devra être marqué sur sa carte et en accordant les prix, les juges devront prendre cela en considération. Toute personne qui essayera à tromper les juges sur l'âge d'un animal, perdra le droit qu'il pourrait avoir à aucun prix.

Un exposant, quand il le voudra ; pourra faire concourir un animal plus jeune dans une classe plus âgée que celle à laquelle il appartient réellement ; mais il ne sera permis à aucun animal de concourir dans plus d'une des sections précédentes, excepté dans les concours pour médailles, ou quand toutes les classes et tous les âges concourent ensemble.

Toutes les vaches, dans aucune des classes ci-dessus, devront donner du lait ou porter veau au temps de l'exposition.

Les vaches de deux ans auront droit de concourir avec les génisses

de deux ans, quand le propriétaire le jugera convenable.

Des prix seront accordés aux animaux d'une autre classe que celles mentionnées plus haut, s'ils en sont trouvés dignes.

3ème classe.—Espèce ovine.

Animaux mâles et femelles de race Leicester. Males de 2 ans et au-dessus.

Sect.	
1—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de 1 an.

2—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de l'année.

3—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Femelles de 2 ans.

4—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de 1 an.

5—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de l'année.

6—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Cotswolds.

Males de 2 ans et au-dessus.

7—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de 1 an.

8—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de l'année.

9—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Femelles de 2 ans.

10—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de 1 an.

11—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de l'année.

12—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 50

Races diverses à laine longue.

Males de 2 ans et au-dessus.

13—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de 1 an.

14—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de l'année.

15—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Femelles de 2 ans.

16—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de 1 an.

17—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de l'année.

18—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Southdown.

Males de 2 ans et au-dessus.

19—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Males de 1 an.

20—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de 1 an.

21—1er Prix.....	\$15 00
2nd do	10 00
3me do	5 00

Femelles de 2 ans et au-dessus.

22—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
3me do	2 00

Femelles de l'année.

23—1er Prix.....	\$8 00
2nd do	4 00
4me do	2 00

Couple de moutons gras.

23—1er. Prix.....	\$12 00
2nd. do	8 00
3me. do	4 00

Couple de brebis grasses.

24—1er. Prix.....	12 00
2nd. do	8 00
3me. de	4 00

Les bêtes à cornes et les moutons engraisés ne pourront être exhibés que par les personnes qui les auront possédés et nourris pendant au moins six mois avant l'Exposition. Les moutons exposés dans d'autres classes ne peuvent pas concourir comme moutons engraisés. Les moutons admis au concours devront avoir été tondu le ou avant le premier de Mai.

4ème classe.—ESPECE PORCINE.

Grandes races pures.

Males de 1 an et au-dessus.

1—1er Prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Males au-dessous d'un an.

Sect.	
2—1er Prix.....	\$8 00
2e do	6 00
3e do	3 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

3—1er Prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

4—1er Prix.....	\$8 00
2e de	6 00
3e do	3 00

Petites races pures Suffolks.

Males de 1 an et au-dessus.

5—1er Prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Males au-dessous d'un an.

6—1er Prix.....	\$8 00
2e do	6 00
3e do	3 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

7—1er Prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

8—1er Prix.....	\$8 00
2e do	6 00
3e do	3 00

Berkshires améliorés.

Males de 1 an et au-dessus.

9—1er prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Males au-dessous d'un an.

10—1er Prix.....	\$8 00
2e do	6 00
4e do	3 00

Femelles de 1 an et au-dessus.

11—1er Prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

12—1er Prix.....	\$8 00
2e do	6 00
3e do	3 00

Essex et autres petites races autres, que les Suffolks et Berkshires.

Males de 1 an et au-dessus.

13—1er Prix.....	\$12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Males au-dessous de 1 an.

14—1er Prix.....	8 00
2e do	6 00
3e do	3 00

Femelles de et au-dessus.

15—1er Prix.....	12 00
2e do	8 00
3e do	4 00

Femelles au-dessous d'un an.

16—1er Prix.....	8 00
2e do	6 00
3e do	3 00

Dans la classe porcine, il faut mentionner l'âge préc. de chaque animal en faisant l'entrée.

5ème Classe—ESPECE GALINE.

1—Dorkins blancs.....	\$4 00
2e do	2 00
2—Dorkings panachés	4 00
2e do	2 00
3—Polonais noirs.....	4 00
2e do	2 00
4—Polonais blancs.....	4 00
2e do	2 00
5—Polonais dorés.....	4 00
2e do	2 00
6—Polonais argentés.....	4 00
2e do	2 00
7—Polonais de combat.....	4 00
2e do	2 00
8—Jersey bleus	4 90
2e do	2 09
9—Cochin-Chinois.....	4 00
2e do	2 00
10—Espagnols noirs.....	4 00
2e do	2 00
11—Javas noirs.....	4 00
2e do	2 00
12—Bais de Bolton.....	4 00
2e do	2 00
13—Hambourgs	4 00
2e do	2 00
14—Dominiques.....	4 00
2e do	2 00
15—Pattés.....	4 00
2e do	2 00
16—Pattés à pattes lisses.....	2 00
2e do	1 00
17—Crève Cœurs.....	4 00
2e do	2 00
18—Houdans	4 00
2e do	2 00
19—Lafleches.....	4 00
2e do	2 00
20—Dindes blancs.....	4 00
2e do	2 00
21—Dindes panachés.....	4 00
2e do	2 00
22—Dindes sauvages.....	4 00
2e do	2 00
23—Oies	4 00
2e do	2 00
24—Oies de France.....	4 00
2e do	2 00
25—Oies de Chip.....	4 00
2e do	2 00
26—Oies de Rouen.....	4 00
2e do	2 00
27—Oies de Normandie.....	4 00
2e do	2 00
28—Canards.....	4 00
2e do	2 00
29—Canards d'Aylsbury.....	4 00
2e do	2 00
30—Canards de Pologne.....	4 00
2e do	2 00
31—Canards de Rouen.....	4 00
2e do	2 00
32—Canards de Guinée.....	4 00
2e do	2 00
33—Pintades.....	4 00
2e do	2 00
34—Collection de Pigeons.....	4 00
2e do	2 00

Sect.
35—Lapins 2 00
2e do 1 00
Les exposants devront fournir leurs propres cages et pour faciliter l'arrangement on leur recommande de les faire de trois pieds cubes.

6ème Classe—PRODUITS.

1—Blé blanc d'automne 4 m. \$6 00	2 00
2e do	4 00
3e do	2 00
2—Blé roux d'automne, 4 m... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
3—Blé blanc du printemps 4 m 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
4—Blé roux du printemps 4 m 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
5—Orge à deux rangs, 4 mts. 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
6—Orge à six rangs, 4 minots. 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
7—Seigle, 4 minots..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
8—Avoine blanche, 4 minots. 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
9—Avoine noire, 4 minots..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
10—Pois, 4 minots..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
11—Pois marrowfat, 2 minots.. 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
12—Vescs, 2 minots..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
13—Fèves blanches, 2 minots... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
14—Blé d'inde blanc en épis,... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
15—Blé d'inde jaune en épis.... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
16—Graine de Mil, 2 minots... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
17—Graine de trèfle rouge 2 m 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
18—Alyske, 1 minot..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
19—Graine de chanvre, 2 mts.. 10 00	10 00
2e do	6 00
3e do	4 00
20—Graine de lin, 2 minots..... 10 00	10 00
2e do	6 00
3e do	4 00
21—Graine de Moutard 1 mt.... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
22—Graine de navets (20 lbs)... 6 00	6 00
2e do	4 00

Sect. 3e do	2 00
23—Graine de carotte de Belgique 14 lbs.....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
24—Graine de betterave à vache, rouge (12 lbs).....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
25—Graine de betterave à vache, jaune (12 lbs).....	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
26—Balle de Houblon (12 lbs).. 12 00	12 00
2e do	8 00
3e do	4 00
27—Fèves à cheval, 2 minots... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
28—Sarrasin, 4 minots..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
29—Millet, 2 minots..... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00
30—Trèfle de Hongrie, 2 mts... 6 00	6 00
2e do	4 00
3e do	2 00

Dans le but de favoriser la formation d'un Musée Agricole, chaque exposant sera tenu d'emporter une gerbe de grain qu'il exposera. Ces gerbes devront être arrachées et non coupées afin de faire voir les feuilles et les racines. Et sur demande il devra donner tous les renseignements sur l'espèce de grain, la qualité semée et récoltée par arpent, la qualité du sol, le temps où il a été semé, ou toute autre information exigée par la Conseil d'Agriculture.

La longueur de cette liste de prix nous force à en remettre la fin dans notre prochain numéro.

Taureau Alderney importé et Jeunes Taureaux à Vendre.

VICTOR HUGO—Elevé par M. Jean Da Veulle de St. Clément, Jersey, de sa vache 1ère prime en 1863, Société Royale d'Agriculture, âgé de 8 ans et 3 mois.

GASPÉ—Provenant de *Victor-Hugo*, Dame Alice importée. Né le 11 Septembre 1869.

MONTCALM—Provenant de *Défilance*; Dame Berthe importée. Né le 12 Décembre 1869.

MÉGANTIC—Provenant de *Défilance*; Dame Bonne importée. Né le 12 Décembre 1869.

PRINCE ARTHUR—Provenant de *Défilance*; Dame Lisette importée. Né le 13 Novembre 1869.

Les jeunes Taureaux sont le produit d'animaux de plus grand mérite, choisis par M. Henry Tait dans le troupeau de S. A. R. le Prince Albert, Ferme Shaw; Windsor, et par M. L. P. Fowler, du troupeau des plus célèbres éleveurs sur l'île Jersey.

S. SHELDON STEPHENS,
Montréal.

10 Juin.



LA MEILLEURE MACHINE AU MONDE.

LA FAUCHEUSE ET MOISSONNEUSE BUCKEYE.

Cette machine, la première de celles sur deux roues, est en usage depuis 1857 ; elle a obtenu les PREMIERS PRIX dans tous les ESSAIS et EXPOSITIONS auxquels elle a pris part. C'est la machine

LA PLUS FORTE, LA PLUS SURE ET LA PLUS LEGERE

DE TOUTES CELLES EN USAGE.

IL Y EN A DEJA AU-DELA DE CENT VINGT-CINQ MILLES DANS LES ETATS-UNIS SEULEMENT.

Cette machine a été améliorée considérablement dans les deux dernières années.

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA,

Wm. EVANS,

Marchand de Grains et d'Instruments Aratoires
Marché Ste. Anne, Montréal.

MANUFACTURÉ PAR

A. P. RICHARDSON & Cie.,

WORCESTER, Mass.,
Etats-Unis.

LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE et INDUSTRIEL POUR 1870

OUVERT AU MONDE ENTIER!

Aura lieu en la Cité de Montréal

MARDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

13, 14, 15 ET 16 SEPTEMBRE

SUR LE TERRAIN, AVENUE MONT-ROYAL

Près du Mile-End.

Prix offerts \$12,000 à \$15,000

Pour la liste des prix et les blancs d'entrée dans les deux départements, s'adresser au Secrétaire du Conseil d'Agriculture, No. 615, rue Craig, à Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté, qui en seront amplement pourvus.

Les entrées dans le Département Agricole devront NÉCESSAIREMENT être faites le ou avant SAMEDI, le 27 AOUT, mais pour les produits agricoles, ce temps sera prolongé jusqu'à SAMEDI, le 10 SEPTEMBRE, ainsi que pour les objets du Département Industriel.

N. B.—Messieurs les concurrents voudront bien faire leurs entrées aux dates spécifiées ci-haut, après lesquelles le Secrétaire les refusera infailliblement; cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Des arrangements seront faits avec les principales lignes de Chemin de Fer et de Navigation pour rapporter, FRANCO, à destination, tout objet u animal exposé qui n'aura pas été vendu.

Pour plus amples informations, s'adresser au sousigné, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec,

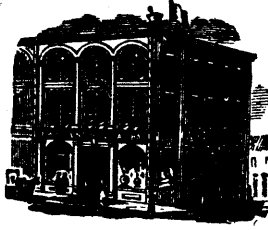
GEORGE LECLERE,

Secrétaire, C. A. P. Q.

Montréal, 14 juin 1870.

MALADES, LISEZ CE QUI SUIT

LA PHARMACIE DU



LA PHARMACIE DU

Dr. PICAULT

est la Pharmacie la plus fréquentée de Montréal par les marchands et les familles de la campagne

Les Médicines y sont garanties et les prix sont très modérés

Les malades ont l'avantage de consulter le Docteur sans payer pour la consultation.

75, Rue Notre-Dame, 75

Au coin de la Rue Bonsecours, à l'enseigne du

GROS PILON SUR LA MAISON

Vis-à-vis l'ancien magasin, Montréal.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES

No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL.

\$1 par année, payabled'avance.

RAPPORT OFFICIEL DES DIVERS MARCHES DE LA P. DE QUEBEC

Fait spécialement pour la "Semaine Agricole."

Montréal, 30 Juin 1870.

Table with columns for locations (Montréal, St. Jean, St. Hyacinthe, Joliette, Beauharnais, Trois-Rivières, Sorel, Québec) and rows for various agricultural products (Farine, Blé, Avoine, etc.) with prices in dollars and cents.